



Ville de  
Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson

**RAPPORT DU MAIRE SUR LE RAPPORT FINANCIER  
AU 31 DÉCEMBRE 2021**

**DE LA VILLE DE SAINTE-MARGUERITE-DU-LAC-MASSON**



# RAPPORT DU MAIRE SUR LE RAPPORT FINANCIER DE LA VILLE DE SAINTE-MARGUERITE-DU-LAC-MASSON AU 31 DÉCEMBRE 2021

Chers citoyennes et citoyens,



En conformité avec l'article 105.2.2 de la Loi sur les Cités et Villes, j'ai le plaisir de vous présenter les faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe de la Ville de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson de l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2021.

On ne peut passer sous silence que l'année 2021 a été marquée par la tenue d'une élection municipale, alors qu'un nouveau conseil a été élu. La cohésion et le travail soutenu de chacun d'entre nous sont le principal gage de réussite. Je tiens à remercier la contribution de tous afin de bien desservir notre population ainsi que pour la gestion responsable des finances publiques de notre ville, qui a été menée en collaboration avec l'équipe municipale.

Le présent rapport sera publié sur notre site Web [www.lacmasson.com](http://www.lacmasson.com) ainsi que l'intégralité du rapport financier au 31 décembre 2021.

Ce rapport traitera des éléments suivants :

- Le rapport de l'auditeur indépendant
- Le rapport financier 2021 sommaire de la Ville de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson et les faits saillants
- Les réalisations de 2021 provenant des activités d'investissement.



# **RAPPORT DU MAIRE SUR LE RAPPORT FINANCIER DE LA VILLE DE SAINTE-MARGUERITE-DU-LAC-MASSON AU 31 DÉCEMBRE 2021**

## **RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT**

Le rapport financier au 31 décembre 2021 a été vérifié par un vérificateur externe de la firme Amyot Gélinas, S.E.N.C.R.L. Son rapport démontre que les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson au 31 décembre 2021, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.



# RAPPORT DU MAIRE SUR LE RAPPORT FINANCIER DE LA VILLE DE SAINTE-MARGUERITE-DU-LAC-MASSON AU 31 DÉCEMBRE 2021

## RAPPORT FINANCIER 2021 DE LA VILLE DE SAINTE-MARGUERITE-DU-LAC-MASSON

Au chapitre des revenus, la Ville a réalisé des revenus de fonctionnement de l'ordre de 9 307 712 \$, soit 1 387 221 \$ supérieurs aux revenus budgétés.

Tout comme en 2020, nous avons enregistré des revenus exceptionnels en droits sur les mutations immobilières, ce qu'on appelle communément la taxe de bienvenue. La croissance exceptionnelle des transactions immobilières explique principalement les revenus supplémentaires, où les droits sur les mutations immobilières ont totalisé une somme additionnelle de 926 693 \$ du budget estimé à 350 000 \$, ce qui nous donne des revenus de 1 276 693 \$ pour 2021. Cela démontre que les gens ont un intérêt d'acheter des résidences à Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson. De plus, les ventes de terrains municipaux ont généré un revenu de 201 500 \$ comparativement au budget projeté de 100 000 \$. Nous avons eu également des revenus additionnels de taxes foncières de 236 580 \$ au budget projeté de 6 840 678 \$ ce qui nous donne un montant total de 7 077 258 \$ en revenus de taxes pour 2021.

	BUDGET 2021	RÉALISATIONS 2021	VARIATIONS
Taxes	6 840 678 \$	7 077 258 \$	236 580 \$
Compensation tenant lieu de taxes	23 291 \$	23 726 \$	435 \$
Transferts	147 697 \$	256 355 \$	108 658 \$
Services rendus	262 550 \$	251 585 \$	(10 965) \$
Imposition de droits	414 925 \$	1 374 647 \$	959 722 \$
Amendes et pénalités	42 350 \$	37 231 \$	(5 119) \$
Autres revenus d'intérêts	89 000 \$	67 268 \$	(21 732) \$
Autres revenus	100 000 \$	219 642 \$	119 642 \$
<b>TOTAL DES REVENUS</b>	<b>7 920 491 \$</b>	<b>9 307 712 \$</b>	<b>1 387 221 \$</b>



# RAPPORT DU MAIRE SUR LE RAPPORT FINANCIER DE LA VILLE DE SAINTE-MARGUERITE-DU-LAC-MASSON AU 31 DÉCEMBRE 2021

## LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Au niveau des dépenses de fonctionnement, globalement, les résultats sont très près des prévisions budgétaires. Au 31 décembre 2021, la Ville affiche des dépenses de fonctionnement de 7 456 414 \$ soit 37 107 \$ inférieur au montant budgété de 7 493 521 \$.

En Administration générale, nous notons un dépassement budgétaire de (+) 229 982 \$ principalement attribuable à l'entente hors cours dans le dossier de l'ancien centre culturel et aux dépenses supplémentaires à cause de la COVID-19 lors des élections municipales.

En Transport, nous notons une diminution de (-) 204 471 \$ qui est expliquée par des travaux de voirie et d'entretien d'équipement non réalisés qui étaient prévus au budget, par l'économie de l'achat de sable et sel pour la saison hivernale ainsi que par la diminution des charges salariales par rapport au budget.

En Loisirs et culture, l'écart de (-) 51 312 \$ est principalement attribuable par la diminution des charges salariales par rapport au budget et aux impacts de la Covid-19, tel que l'annulation des événements municipaux.

	BUDGET 2021	RÉALISATIONS 2021	VARIATIONS
Administration générale	1 641 574 \$	1 871 556 \$	229 982 \$
Sécurité publique	978 919 \$	972 084 \$	(6 835) \$
Transport	2 276 149 \$	2 071 678 \$	(204 471) \$
Hygiène du milieu	1 159 663 \$	1 116 884 \$	(42 779) \$
Santé et bien-être	3 294 \$	3 294 \$	0 \$
Aménagement, urbanisme et développement	352 803 \$	377 141 \$	24 338 \$
Loisirs et culture	830 012 \$	778 700 \$	(51 312) \$
Frais de financement	251 107 \$	265 077 \$	13 970 \$
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>7 493 521 \$</b>	<b>7 456 414 \$</b>	<b>(37 107) \$</b>
Excédent (déficit) de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	426 970 \$	1 851 298 \$	1 424 328 \$



# RAPPORT DU MAIRE SUR LE RAPPORT FINANCIER DE LA VILLE DE SAINTE-MARGUERITE-DU-LAC-MASSON AU 31 DÉCEMBRE 2021

## EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES

L'excédent de fonctionnement à des fins fiscales (surplus de l'exercice) de la Ville se terminant le 31 décembre 2021 est de **1 744 305 \$** portant ainsi l'excédent de fonctionnement non affecté (surplus non affecté) à **2 524 100 \$**.

Quant à l'excédent de fonctionnement affecté au 31 décembre 2021, il se situe à 174 648 \$.

	BUDGET 2021	RÉALISATIONS 2021	VARIATIONS
<b>EXCÉDENT AVANT CONCILIATION À DES FINS FISCALES</b>			
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	426 970 \$	1 851 298 \$	1 424 328 \$
Produit de cession		37 888 \$	37 888 \$
Coût des propriétés vendues		51 466 \$	51 466 \$
<b>Remboursement capital dette à long terme</b>	(598 190) \$	(602 789) \$	(4 599) \$
<b>AFFECTATIONS</b>			
Activités d'investissement	(66 250) \$	(70 103) \$	(3 853) \$
Excédent (déficit) accumulé			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté		204 938 \$	204 938 \$
Excédent de fonctionnement affecté	369 309 \$	396 855 \$	27 546 \$
Réserves financières et fonds réservés	(147 062) \$	(142 423) \$	4 639 \$
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	15 223 \$	17 175 \$	1 952 \$
	(426 970) \$	(106 993) \$	319 977 \$
<b>EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE À DES FINS FISCALES</b>		1 744 305 \$	1 744 305 \$



# RAPPORT DU MAIRE SUR LE RAPPORT FINANCIER DE LA VILLE DE SAINTE-MARGUERITE-DU-LAC-MASSON AU 31 DÉCEMBRE 2021

## ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME AU 31 DÉCEMBRE 2021

Au 31 décembre 2021, l'endettement total net à long terme de la Ville était de 12 633 958 \$.

## LES FONDS RÉSERVÉS ET REVENUS REPORTÉS

Le rapport financier fait état de fonds réservés et de revenus reportés, en voici le détail :

	2021	2020
Fonds de roulement	366 112 \$	296 319 \$
Fonds parcs, terrains de jeux et espaces naturels	922 112 \$	557 031 \$
Fonds - Réfection et entretien de certaines voies publiques	116 563 \$	81 726 \$



# RAPPORT DU MAIRE SUR LE RAPPORT FINANCIER DE LA VILLE DE SAINTE-MARGUERITE-DU-LAC-MASSON AU 31 DÉCEMBRE 2021

## ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Les efforts de l'administration municipale dans la recherche de sources de financement ont porté fruit ce qui a permis la réalisation de plusieurs projets touchant la qualité de vie de nos citoyennes et citoyens.

Parmi les principaux projets réalisés au cours de l'année 2021, nous retrouvons :

- Installation d'un garde-corps au pourtour de la galerie de l'hôtel de ville – **40 445.38 \$**
- Achat de caméras de surveillance (ajout) - Hôtel de ville - **2 045.14 \$**
- Achat de six tablettes (IPADS) et accessoire du conseil municipal et ordinateur portable du poste de maire – **5 655.36 \$**
- Accompagnement pour la conception d'enseignes numériques, communautaires et pour les promoteurs de développement domiciliaires – **8 923.93 \$**
- Achat d'afficheurs de vitesse – **18 257.32 \$**
- Installation d'une clôture de maille pour ceinturer l'accès à la plage sur la rue Baron-Louis-Empain – **20 564.36 \$**
- Affiches et équipements – Restriction pour embarcation sur divers plans d'eau locaux – **3 629.95 \$**
- Achat d'estrades (gradins) au terrain de baseball – **7 952.80 \$**
- Achat de l'immeuble sis au 96-100, chemin Masson – **700 787.40 \$**
- Travaux d'agrandissement d'unité sanitaire au 86, chemin Masson – **18 005.35 \$**
- Achat de bouées de signalisation nautique pour présence de myriophylle – **3 873.18 \$**
- Achat d'une remorque Maxi-Roule de transport pour équipements et entretien des parcs municipaux – **6 234.50 \$**
- Achat d'un camion dix (10) roues et des équipements à neige – **326 035.81 \$**
- Travaux de réfection d'un tronçon du chemin du Lac-Violon – **453 161.23 \$**
- Travaux de remplacement des surpresseurs au bâtiment du réseau d'égout municipal – **30 393.88 \$**
- Remplacement de conduite d'aqueduc sur des segments des rues Joli-Bois, Joli-Bosquet et Joli-Pionnier et sur la rue du Joli-Bourg – **1 501 650.43 \$**
- Prolongement d'aqueduc sur la rue du Domaine-Brière – **66 047.22 \$**
- Achat d'une camionnette pour le Service des travaux publics – **45 079.53 \$**





# RAPPORT DU MAIRE SUR LE RAPPORT FINANCIER DE LA VILLE DE SAINTE-MARGUERITE-DU-LAC-MASSON AU 31 DÉCEMBRE 2021

## MOT DE LA FIN

Au nom du conseil municipal, je tiens à remercier la direction générale, les cadres et tous les employés de la Ville pour l'énergie déployée dans l'accomplissement de leurs mandats, pour leur travail constant afin d'offrir un service de qualité et de répondre efficacement aux attentes de nos citoyens. Les deux dernières années n'ont pas été faciles en raison de la pandémie, mais c'est grâce à vous que nous avons continué d'offrir le même niveau de service à nos citoyens.

Je profite également du dépôt de ce rapport pour souligner le travail de tous les bénévoles actifs dans notre communauté qui ont à cœur son bien-être et sa prospérité. Au nom du conseil municipal et de tous les citoyens, je vous remercie de votre engagement, le travail que vous faites a une valeur inestimable. Merci de vous impliquer dans la communauté. Ensemble, continuons de créer un milieu de vie riche et dynamique où il fait bon vivre à Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson !

*Gilles Boucher*

Maire